

Communiqué

Paris, le 18 juin 2018

## L'ESi 1<sup>3</sup>, l'Incubateur de la Smart Construction

Les ESITC de Metz et Paris lancent le 1<sup>er</sup> appel à projet de leur incubateur dédié au secteur de la Construction. A compter de septembre 2018, l'ESI 1<sup>3</sup> hébergera et accompagnera les porteurs de projets souhaitant créer des startups innovantes dans le domaine de la Smart Construction.

Dans un secteur en pleine mutation et croissance économique, fort des réseaux de partenaires des 2 établissements, le domaine d'intervention de l'ESI 1<sup>3</sup> se concentre sur l'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes originaux.

**Son objectif :** Mutualiser les outils d'accompagnement, promouvoir l'entrepreneuriat, apporter une expertise, des moyens techniques, logistiques et financiers pour aider les jeunes startupers à concrétiser et développer leurs entreprises. L'ESI 1<sup>3</sup> sera présent à chaque étape dès le processus de sélection en offrant un accompagnement sur mesure à ses « jeunes pousses ».

Les premiers contacts pour candidater se font par téléphone, mail et page internet de l'incubateur. Le projet étudié par un Comité de pilotage, composé de la Direction des écoles, des partenaires (entreprises & médias) ainsi que d'experts, établira la viabilité du projet.

Les futurs entrepreneurs entreront alors en phase d'incubation.

Un programme d'incubation sur 12 mois où les « jeunes pousses » sélectionnées bénéficieront d'un cadre et de conditions favorables à l'évolution de leur projet : hébergement, conseils et coaching personnalisés, formations dispensées par des professionnels expérimentés dans tous les domaines.

L'incubation commence par l'étude de faisabilité avec un accompagnement individuel et personnalisé adapté aux besoins de chaque porteur de projet. Les « jeunes pousses » seront coachées avec un programme de tutorat personnalisé (networking, co-working, team building), un accompagnement collectif à l'entrepreneuriat ouvrant sur des compétences spécifiques (atelier de groupes, montage de business plan, modèle économique, workshops, afterworks, etc.). Ce suivi est mis en place dès la création des pitch et comprend aussi un accompagnement financier par l'accès à une avance remboursable à 2 ans couvrant la prise en charge de prestations nécessaires au développement des projets.

Entrer à l'ESI 1<sup>3</sup>, c'est accéder à une formation pointue avec des enseignements de qualité dispensés par des professionnels. C'est aussi disposer d'un hébergement neuf de qualité (bureaux, salle de réunion, espace de co-working, téléphonie, internet, reprographie, etc.) mais c'est surtout intégrer le réseau des entreprises partenaires de nos écoles.

## Calendrier des appels à candidature :

Ouverture du dépôt des dossiers de candidature : **21 juin 2018**

Clôture du dépôt des dossiers de candidatures : **17 septembre 2018**

Sélection des projets par le Comité : **21 septembre 2018**

Lancement du projet d'incubation : **1<sup>er</sup> octobre 2018**

## Nous contacter :



01.81.80.15.15



incubateur@esitc-paris.fr



[www.esitc-paris.fr/fr/incubateur-esi-1-cub](http://www.esitc-paris.fr/fr/incubateur-esi-1-cub)

Responsable Incubateur : Emmanuel Natchitz

### **A propos de l'ESITC Metz**

*Habilitée par la CTI, reconnue par l'Etat qui lui a attribué le label d'EESPIG, l'ESITC de Metz est guidée par 2 grands objectifs : d'une part, la réussite et l'épanouissement des élèves, permis par sa dimension humaine, et, d'autre part, la réponse aux attentes du monde professionnel. Elle forme les ingénieurs généralistes du BTP attendus par les entreprises du BTP. Avec elles, elle veut relever les grands défis qui se présentent : développement durable, numérique et management des hommes.*

### **A propos de l'ESITC Paris**

*L'ESITC Paris est gérée par une association loi 1901 à but non lucratif. L'école, créée en 1992 par la volonté des grandes entreprises du BTP, est un établissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'État. Il a pour vocation de former en 3 ou 5 ans de futurs ingénieurs motivés par les métiers de la Construction en leur donnant les compétences exigées sur le plan technique, économique et éthique. Dès sa création, l'école est habilitée par la CTI à délivrer le diplôme d'Ingénieur sous statut étudiant et par apprentissage. Gage d'un enseignement de qualité reconnu, l'ESITC Paris est l'une des premières écoles à obtenir en juillet 2015 le label d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) et a été classée, cinq années consécutivement, n°1 dans la catégorie Écoles d'Ingénieurs Post-Bac spécialisées dans le BTP & Génie Civil par l'organisme indépendant SMBG-Eduniversal.*